



## Notes de mise à jour (*Release Notes*) de l'application locale du SI ABV V3.1

Le présent document énumère et décrit brièvement les nouvelles fonctionnalités de l'application locale du SI ABV V3.1 pour les cabinets / cliniques vétérinaires et les fabricants de logiciels de cabinet. Pour une description exacte des fonctionnalités, veuillez consulter le manuel de l'utilisateur SI ABV.

### 1 Nouvelles fonctionnalités pour les cabinets / cliniques vétérinaires

N°	Titre	Description de la nouvelle fonctionnalité
1	« Déclaration néant » par le cabinet	Un cabinet a désormais la possibilité d'indiquer qu'il n'a pas remis d'antibiotiques depuis un an.
2	Affichage systématique d'un message lors de la désactivation d'une prescription	À l'avenir, le message s'affichera systématiquement lorsqu'une prescription est désactivée. Il n'est plus possible de supprimer l'affichage du message.
3	Recherche BDTA liée au champ BDTA	La recherche BDTA devrait désormais pouvoir être consultée directement à côté du champ « BDTA » via un lien. En cliquant sur le lien, vous ouvrez le masque de la fonction de recherche BDTA.
4	Avertissement en cas de dépassement de la quantité remise	Lors de traitement d'un groupe d'animaux par voie orale ou de traitement d'un groupe de volailles par voie orale, un message d'avertissement s'affiche en cas de saisie de plus de 50 kg de PAM dans le champ « Quantité remise » ou « Quantité commandée ». L'utilisateur peut envoyer la prescription s'il a confirmé que les informations saisies dans le champ sont correctes.
5	Enregistrement avec la même adresse électronique	Il est désormais possible qu'un cabinet ayant la même IDE mais un complément différent s'enregistre avec la même adresse électronique.

### 2 Nouvelles fonctionnalités pour les fabricants de logiciels de cabinet (fonctionnalités d'interface)

Pas d'adaptations dans cette mise à jour.